

# Accueillir et accompagner les élèves dyslexiques

à l'école et au collège

Guide à l'usage de l'enseignant  
et de l'équipe éducative



mieux comprendre  
les troubles spécifiques  
du langage écrit

# Accueillir et accompagner les élèves dyslexiques

à l'école et au collège

## Dyslexie : définition

Trouble de la mise en place des mécanismes d'analyse et de reconnaissance des mots écrits, empêchant ou gênant de façon très importante l'apprentissage de la lecture (et de l'orthographe).

Ce trouble peut être associé à des troubles du langage oral.

## Repérage

**La dyslexie n'est pas due à :**

- un trouble de l'intelligence,
- un déficit sensoriel (audition, vision),
- un trouble psychologique,
- une origine sociale défavorable.

**Les difficultés de l'élève dyslexique dans la manipulation de l'écrit affectent les apprentissages dans toutes les disciplines.** Elles se traduisent par :

- une difficulté à s'exprimer correctement tant à l'oral qu'à l'écrit,
- une difficulté à lire à haute voix et/ou une difficulté à lire et comprendre en même temps,
- une orthographe déficiente malgré les efforts de l'élève et de l'enseignant,
- la lenteur,
- la fatigue liée à l'énergie dépensée pour compenser le handicap,
- un découragement face à la lenteur des progrès.

La dyslexie peut s'accompagner de troubles :

- de l'attention,
- de la mémorisation,
- de l'orientation spatio-temporelle et la latéralisation,
- du graphisme.

## Démarche

- Prendre contact avec le médecin de l'Éducation nationale,
- rencontrer la famille pour savoir si l'enfant a été reconnu dyslexique et s'il bénéficie d'un suivi orthophonique,
- conseiller à la famille de prendre rendez-vous pour un bilan orthophonique, s'il n'a pas été fait.





## Accueillir à l'école

### Attention

Un élève en échec scolaire, ou ayant des difficultés de lecture, n'est pas nécessairement dyslexique

### Apprendre à lire dès la grande section

- Se garder de limiter l'approche de la langue et de la lecture à des exercices techniques,
- enrichir le langage oral,
- préparer le travail de compréhension des histoires ou des textes,
- développer la conscience phonologique,
- conduire à discriminer des formes proches.

### Au CP et au CE1

Les élèves qui ont des difficultés particulières ne doivent être privés d'aucune des activités de la classe.

Ils peuvent avoir besoin de temps plus longs pour assimiler les correspondances entre l'oral et l'écrit, pour fixer des mots de référence. Il leur faut beaucoup d'entraînements, d'exercices. Il faut en particulier passer plus de temps sur chaque conversion graphique/phonème.

- Travailler sur les textes en lecture partagée,
- continuer à travailler la conscience phonologique,
- entraîner à des stratégies de copie (copie sélective de mots, mots puis textes à trous, copie avec modèle...),
- limiter la quantité d'écrit mais maintenir des exigences de qualité.

### Au-delà du cycle des apprentissages fondamentaux

Le travail sur la maîtrise du code doit se poursuivre pour que l'identification des mots devienne plus rapide. On s'attachera à renforcer les compétences maîtrisées qui constituent des points d'appui et, à compléter ces acquisitions et à combler les lacunes.

- Continuer à proposer des supports assez aérés et autoriser des systèmes de cache pour faciliter le suivi de la ligne,
- la subvocalisation doit être permise si elle aide l'enfant,
- la lecture de textes longs sera préparée.

### Tout au long de la scolarité, aider à l'organisation

- Donner des repères dans le temps et dans l'espace (repères visuels, auditifs, tactiles),
- apporter une aide méthodologique (plans de travail, des tableaux, des fiches...)
- donner à l'élève le temps de faire,
- adapter les modalités d'évaluation (moduler le temps, évaluation à l'oral...),
- faire utiliser l'ordinateur,
- donner des supports écrits nets.



### Assurer la liaison avec le collège

A cet effet, renseigner la fiche récapitulative de liaison école-collège en page 14 du livret de suivi de l'élève dyslexique.



## Accueillir au collège



### Lecture

Dans le choix des lectures obligatoires : proposer un audio-livre ou une lecture par l'adulte.

### Orthographe

Dans le vocabulaire d'usage, éviter de souligner ou d'entourer en rouge les mots, afin de ne pas fixer visuellement la faute mais masquer la faute et réécrire le mot corrigé.

#### Proposition pour adapter les dictées :

raccourcir la dictée, proposer des textes à trous, des dictées préparées, laisser le temps de se relire sur les critères qui ont été travaillés, ne pas le laisser corriger seul, cibler les critères de notation, réfléchir aux degrés d'exigence.

### Grammaire

- S'assurer que l'élève comprend le sens des termes catégoriels : adverbe, adjectif...
- privilégier l'apprentissage des règles sous forme de schémas, dessins, codes couleurs,
- proposer des pictogrammes pour les temps de conjugaison.

### Expression écrite

- Privilégier le fond à la forme,
- ne pas tenir compte systématiquement de l'orthographe,
- demander à l'élève de dessiner son récit pour l'écrire ensuite,
- ne pas hésiter à faire utiliser l'ordinateur.

### Langue vivante

- Eviter de faire lire à voix haute,
- privilégier l'oral et noter l'oral,
- dans le cahier : trace écrite courte et très lisible. Utiliser des dessins, schémas, codes couleurs,
- utiliser des cassettes pédagogiques de cours dont il peut disposer à la maison,
- tenir compte de la difficulté de la langue anglaise (correspondance difficile sons/orthographe des phonèmes),
- ne pas sanctionner l'orthographe de la langue étudiée.

### Histoire-géographie, SVT, sciences physiques...

- Privilégier les schémas et illustrer les cours,
- travailler les frises (repérage par l'iconographie et la chronologie)
- limiter les documents écrits,
- ne pas pénaliser les fautes d'orthographe.

### Mathématiques

- Lire les consignes à l'oral,
- autoriser l'élève à avoir sa calculette, les tables de multiplication,
- adapter les exigences en calcul mental,
- comprendre qu'il peut inverser les signes mais faire le bon calcul (erreurs de signes et symboles comme faute d'orthographe, plus petit, plus grand  $\leftarrow$ ,  $\rightarrow$ ),
- admettre qu'il y a plusieurs raisonnements possibles pour arriver au résultat,
- simplifier les tournures de phrase, accepter des rédactions non détaillées pour expliquer les résultats.

### Assurer la liaison avec le lycée

A cet effet, renseigner la fiche récapitulative de liaison collège-lycée en page 15 du livret de suivi de l'élève dyslexique.



## En bref



### Quelle pédagogie pour un élève présentant des troubles spécifiques du langage écrit ?

#### Recommandations

##### Expliquer à la classe ce qu'est la dyslexie

(Reconnaissance de ses difficultés par soi et par les autres).

##### L'oral :

- Privilégier l'oral,
- ne pas dicter les cours,
- ne pas donner plusieurs informations en même temps et laisser à l'élève le temps de s'appropriier l'information,
- lire et reformuler les consignes à l'oral.

##### La lecture :

- Éviter de faire lire à voix haute (ne pas placer l'élève en situation dévalorisante),
- autoriser la lecture avec un outil (crayon, règle, doigt...).

##### Les adaptations pédagogiques :

- Présenter les objectifs ou le plan du cours,
- donner des documents clairs et aérés,
- éviter la copie longue et prise sous la dictée
- privilégier la prise de note courte et la corriger immédiatement,
- prévoir des traces écrites dactylographiées du cours si la trace écrite est longue,

- admettre la production écrite par un tiers (personnes ou traitement de texte à reconnaissance vocale),
- réécrire au tableau les devoirs et/ou les leçons à faire à la maison,
- réduire la longueur du travail écrit à la maison.

##### L'évaluation :

- Tenir compte de la fatigabilité et de la lenteur, donner à l'élève le temps de faire,
- clarifier les objectifs au moment des évaluations et des contrôles,
- évaluation : donner si possible un temps supplémentaire ou réduire le travail écrit,
- valoriser les points forts et les progrès,
- ne pas sanctionner les fautes d'orthographe ou de syntaxe dans les matières autres que lors des tests de dictée, ne prendre en compte que le contenu. Après une production écrite, rendre un corrigé écrit.

##### La liaison école-famille :

- Faire des mises au point régulières avec l'élève et sa famille,
- prévoir un accompagnement et une aide au travail personnel hebdomadaire par un membre de l'équipe éducative.

La dyslexie et les troubles associés du langage oral et écrit peuvent perturber l'élève dans toutes les activités scolaires, - pas seulement en français - et engendrer des troubles du comportement (fuite, problème d'estime de soi, repli, désintéressement scolaire...).

Ces mesures sont à adopter et à adapter au cas par cas dans le cadre d'un projet pédagogique individualisé (la liste n'en est bien sûr pas exhaustive).

Document indispensable pour le suivi de l'élève : [le livret de suivi de l'élève](#) disponible auprès du directeur d'école ou du chef d'établissement





## Renseignements complémentaires

### POLITIQUE DE L'EDUCATION NATIONALE

- **Plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage**

Florence Veber, chargée de mission auprès du directeur de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, Jean-Charles Ringard, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Loire-Atlantique.

Consultable sur le site [www.education.gouv.fr/discours/2001/dyslexie.htm](http://www.education.gouv.fr/discours/2001/dyslexie.htm)

- **Circulaire n° 2002/024 du 31 janvier 2002** [BO n° 6 du 07.02.02]

relative à la mise en œuvre d'un plan d'action pour les enfants atteints d'un trouble spécifique du langage oral ou écrit.

- **Circulaire du 23 avril 2003 du recteur de l'académie de Rennes** [mise à jour 4<sup>ème</sup> trimestre 2004]

concernant les aménagements des examens de l'enseignement scolaire pour les candidats atteints de dyslexie.

- **Circulaire 2003-100 du 25 juin 2003** [BO n° 27 du 03.07.03]

Organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats en situation de handicap.

- **Circulaire 2004-015 du 27 janvier 2004** [BO n° 6 du 05.02.04]

Préparation de la rentrée 2004 dans les écoles, les collèges et les lycées.

- **Accompagnement du plan de prévention de l'illettrisme pour le 1<sup>er</sup> degré - Prévenir l'illettrisme**

1 - répondre à des besoins éducatifs particuliers

2 - apprendre à lire avec un trouble spécifique du langage.

Consultable sur le site [www.eduscol.education.fr/Do135/notes.ill.htm](http://www.eduscol.education.fr/Do135/notes.ill.htm)

### SITES INTERNET

[www.education.gouv.fr/handiscol/accueil.htm](http://www.education.gouv.fr/handiscol/accueil.htm)

[www.grenoble.iufm.fr/recherch/cognisciences/](http://www.grenoble.iufm.fr/recherch/cognisciences/)

[www.bienlire.education.fr/](http://www.bienlire.education.fr/)

[www.eduscol.education.fr/](http://www.eduscol.education.fr/)

### APEDYS en Bretagne (Association de Parents d'Enfants Dyslexiques)

**APEDYS 22** • Siège social : Kerallain - 22140 Pluzunet - 02 96 47 99 23

**APEDYS 29** • Siège social : 37 route de l'île percée - 29350 Moëlan sur Mer - 02 98 71 14 37

**APEDYS 35** • Siège social : La Chevalerie - 35500 La Chapelle Erbrée

Rennes : 02 99 53 48 82 et l'Hôtel Dieu à Rennes • Saint-Malo : 06 89 28 20 21

**APEDYS 56** • Siège social : 54 rue Kermelo - 56100 Lorient - 02 97 86 45 06